



Cloture de compte en banque

Par **alyss01**, le **11/10/2010** à **08:23**

Bonjour,

voila ca va etre un peu long...

J'ai un compte au ca que je veut cloturer,mais celui ci presente un decouvert de 500 euro .Ayant 2 epargne l'une de 170 E et l'autre de 100E,je pensais adresser une lettre a mon banquier afin qu'il cloture ces 2 epargnes et realimente un peu mon compte.j'aimerai savoir combien de temps j'ai pour realimenter ce compte et surtout si j'aurai des frais bancaires en cas de fermeture.Je ne touche que les allocation familiales de plus j'ai une dependances au jeux en lignes et j'ai depenser 470 euro en seulement 4 jours!je veus arreter les frais et surtoutcloturer mon compte et rembourse mon decouvert des le mois prochain.puis je le faire?et comment m'y prendre?

Par **mimi493**, le **11/10/2010** à **12:11**

Allez à votre banque

Faites les virements pour couvrir en partie le découvert

rendez la carte bancaire (demandez à votre banquier de bien l'annuler, pour que vous ne puissiez plus vous en servir en ligne et mettant le n° de la carte) et le chéquier à votre banque, vous ne pourrez plus augmenter le découvert. Ayez un papier disant que vous avez rendu la carte, qu'elle a été annulée, que vous avez rendu le chéquier.

Dites que vous allez couvrir le découvert le mois prochain et faites-le.

Ensuite, allez voir un psychiatre pour faire soigner votre addiction.

Par **alyss01**, le **11/10/2010** à **14:54**

je vous remercie de votre reponse j'ai effectivement fait ce que vous m'avez dit j'ai envoyer un courrier a ma banque et j'ai contacter un psy pour voir d'ou vien mon probleme.j'ai fait moi meme opposition a ma carte pour ne plus y toucher!!j'espere que ca suffira pour m'eviter de gros probleme!